

# DOSSIER DE PRESSE

Mardi 26  
Novembre 2013

## La créativité récompensée !

Le jury de la 5<sup>ème</sup> édition du concours Créa'ctifs vient de rendre son verdict : ce sont 8 projets qui sont primés cette année. Ils ont été retenus pour leur qualité, leur pertinence ainsi que leur originalité. Les lauréats primés ont décroché un financement allant de 2 000 à 10 000 euros, selon l'ampleur de leur projet.

## La CREA soutient huit projets innovants des jeunes du territoire



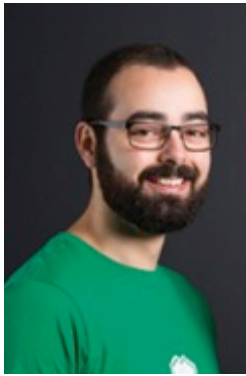
La CREA propose un financement de 5 000 euros maximum, qui peut être complété par les deux partenaires du concours, la Caisse des Dépôts (CD).

Dans une période économique difficile, cette initiative de la CREA permet de soutenir les projets de jeunes qui visent à dessiner un territoire encore plus respectueux du développement durable.

# DOSSIER DE PRESSE

**Alexis JAMET (Rouen) 10 000€ dont 5 000€ CREA et 5 000€ CD :**

Pour le développement de la startup « BUNKR, Aller au-delà de la présentation »



Bunkr est une nouvelle façon de créer des présentations professionnelles autre que le PowerPoint classique. La solution proposée est de s'appuyer sur méthode en 3 points : collecter, organiser, présenter.

Bunkr propose de collecter sur un espace privatif (bibliothèque privée et sécurisée) le contenu nécessaire à la présentation (photos, articles, site web, vidéos...)

puis après l'organisation du contenu souhaité, la présentation se génère automatiquement.

Incubé chez Seinari, Bunkr fait partie des premiers occupants de la pépinière Seine Innopolis.

**Julie BERTOT (Rouen) : 7 500€ dont 5 000€ CREA et 2 500€ CD :**

Pour la création de l'entreprise RINATO : vente événementielle de costumes d'opéra et de théâtre.

La lauréate propose ses services aux opéras et grandes compagnies de théâtre. Elle s'occupe de la mise en vente des costumes et décors stockés lors de ventes événementielles sur place (à l'opéra ou le théâtre) ou sur Internet. Le but est de permettre aux compagnies émergentes de réduire les coûts de confection des costumes et de la réalisation des décors, en déstockant les anciens décors et costumes d'opéra, rarement réutilisés.

**Doralie BESNARD (Le Grand-Quevilly) 7 500€ dont 5 000€ CREA et 2 500€ CD :** Pour la création de l'entreprise MUMBER.

Mumber est un réseau social destiné aux créatifs (photo, musique, vidéo, peinture...), qui permet à ses membres d'augmenter leur notoriété et leur visibilité sur internet, se faire connaître auprès des clients potentiels et/ou créer des projets communs.

# DOSSIER DE PRESSE

## **Camille BLOT (Montmain) 5 000€ CREA :**

Pour la création de l'entreprise CAM'S CAKE.

L'idée de Cam's cake est de proposer la vente de mini cupcakes (pâtisserie d'origine anglo-saxonne) adaptés au goût français et fabriqués à base de produits frais et de qualité, tout en privilégiant les filières courtes.

En plus de la dégustation sur place dans un salon de thé, Cam's cake proposera un service traiteur pour les particuliers et les professionnels, des ateliers culinaires, ludiques et accessibles à tous.

## **Sarah ADOULI (Rouen) 5000 € CREA :**

Pour « iLoca ! La location d'électroménager pour des étudiants ».

La Lauréate propose avec son association, un service de location d'électroménagers, en partenariat avec l'entreprise sociale Envie, pour les étudiants de NEOMA Business School. Son projet aujourd'hui est d'élargir son offre de services de location aux autres écoles du campus de Rouen.

## **Gaylord TROLEY (Caudebec-lès-Elbeuf) 5000 € CREA :**

Pour le projet de transformation de l'activité « GT isolation concept » du statut d'auto-entrepreneur au statut d'entreprise individuelle.

Le lauréat est auto-entrepreneur dans le domaine du bâtiment : isolation des combles et de parois opaques, plaquiste, enduit, peinture... depuis octobre 2012. Grâce à l'évolution très positive de son activité, il a aujourd'hui le projet de transformer son statut afin de créer une entreprise individuelle et ainsi recruter un jeune en contrat aidé et un autre en apprentissage.

## **Ibrahim DEM (Cléon) 3 000€ CREA :**

Pour la création de l'association « Impulsion Urbaine » qui met en place l'opération «jeunes-reporters» afin de promouvoir et diffuser la culture et la citoyenneté dans les quartiers.

Ibrahim fait appel à candidatures dans les quartiers auprès des jeunes de plus de 16 ans pour en faire des reporters, par binômes, afin de couvrir des événements sportifs,

# DOSSIER DE PRESSE

culturels... en lien avec la citoyenneté. Les reportages des jeunes sont publiés dans un journal bimensuel. Ce nouveau projet est axé sur l'éco-citoyenneté dans les quartiers.

**Alexandre NICOL (Rouen) 2000€ CREA :**  
Pour le développement de l'entreprise «Phoenix Effet».

Le lauréat a créé une activité sous le statut d'auto-entrepreneur en juin 2012. Il propose la création d'effets spéciaux ainsi que du maquillage pour des films. Il crée et distribue des produits dérivés de Bandes Dessinées, notamment des sculptures et moulages de figurines. C'est pour développer cette dernière activité que ce jeune homme a été primé par le jury de Créa'ctifs.

## Comment ont-ils été sélectionnés ?



Ce concours permet aux jeunes de participer activement à la vie de la collectivité, favorise l'égalité des chances et leur donne l'opportunité d'avoir un financement pour leur projet. Il est ouvert aux jeunes de 18 à 30 ans, résidant sur le territoire de la CREA ou ayant un projet sur ce territoire.

# DOSSIER DE PRESSE

Comme chaque année, le concours Créa'ctifs mise sur l'inventivité et la perspicacité des jeunes. Les projets soutenus visent à dessiner un territoire encore plus respectueux des principes du développement durable. Dans cette démarche, les lauréats s'engagent à effectuer une journée de bénévolat citoyen dans un organisme ou une association.

## Le jury

Le Jury, est composé de 10 membres : 5 élus, 2 personnalités qualifiées et 3 représentants des services de la CREA.

Le Jury est présidé par Mélanie Boulanger, conseillère déléguée aux initiatives jeunes. Les membres du jury délibèrent sur la base du dossier et de l'audition des candidats et sélectionnent ensuite les projets qui seront récompensés. Les lauréats peuvent obtenir une bonification du prix par notre partenaire, la Caisse des Dépôts.

## Les partenaires

Le budget Crea'ctifs 2013 pour la CREA s'élève à 35 000 euros. La Caisse des Dépôts, propose une participation financière globale de 10 000 euros à répartir entre 2 et 5 dossiers.

## Que sont-ils devenus ?

### Lauréats - session 2010

**Simon LARCHEVÊQUE (Rouen) : Projet de développement de l'association « Guidoline ».** Cette association récupère les vélos délaissés, les répare et forme ceux qui le souhaitent à la réparation de son vélo. Le financement Crea'ctifs lui a permis de se procurer un nouveau local pour son association et de faire un recrutement pour maintenir l'atelier ouvert le plus possible.

# DOSSIER DE PRESSE

Cédric BELLENGER (Mesnil-Esnard) : Projet de réalisation d'une porcherie méthanière dans un village au Congo « 2 main à main ».

Cédric et ses coéquipiers sont partis en septembre 2010 au Congo pour faire construire une porcherie dans le village d'Ately. Le prix Créa'ctifs a servi à payer les maçons et les matériaux. Aujourd'hui la porcherie est construite, l'étape suivante est la production énergétique de méthane à partir du lisier de porc.

## Lauréats - session 2011

Nicolas GREVERIE (Petit-Quevilly) : Projet de création d'une application pour smartphone «En-quête : découvrir Rouen en s'amusant ».

Depuis son passage devant le jury Créa'ctifs son projet s'est très fortement développé, incubés chez Seinari, Nicolas et Florent ont pu structurer d'avantage leur projet. Aujourd'hui l'entreprise GAMIT est créée et fait partie des premières à s'être installées dans les locaux de Seine Innopolis. Aujourd'hui GAMIT, c'est 4 salariés et un nouveau recrutement est à l'étude pour 2014.

Sylvain VUILLERET (Rouen) : Projet de création et développement de l'association «REC : Rouen Énergie Positive».

Cette association a plusieurs objectifs : soutenir la création, la diffusion et la promotion de l'art visuel ; la mise à disposition du matériel audio-visuel pour les adhérents, l'organisation de manifestations artistiques et la proposition d'ateliers pédagogiques en milieu scolaire. Depuis son passage devant le jury du concours Créa'ctifs, l'association s'est fortement développée : elle compte aujourd'hui plus de 40 adhérents. Sylvain travaille en partenariat avec la CREA pour diverses prestations vidéo notamment un court-métrage sur les jeunes candidats du concours d'éloquence 2012 de la CREA, actuellement diffusé sur l'écran du patio du h2o.

## Lauréats session 2012

Thomas LIEUVIN (Rouen) pour son entreprise de création de chaussures de luxe pour femme.

# DOSSIER DE PRESSE

Après Créa'ctifs, Thomas a participé à des salons du luxe à Paris. Il est actuellement accompagné par un comité subventionné par l'État ainsi que par la fédération française de la chaussure pour développer la maroquinerie en France. Ce comité va accompagner sa société pour un développement à l'international et pour une production en France. Thomas rapatrie en France une partie de la confection de ses chaussures fabriquées jusqu'alors en Italie.

Jennifer GALLET (Canteleu) pour son entreprise d'hôtes et hôtesse d'accueil pour événements, défilés et la création d'une agence de mannequinat « JG Models ».

Depuis le Concours Créa'ctifs, elle a investi dans une garde robe spécifique à l'Agence, notamment des tailleurs créés spécialement pour l'Armada.

Jennifer a obtenu, fin 2012, la Licence d'Agence de Mannequins, unique titulaire en Normandie et compte un référencement de 180 collaborateurs (hôtes, hôtesse et mannequins).

## La CREA accompagne les étudiants au quotidien

Notre territoire accueille plus de 35 000 étudiants. La CREA soutient les jeunes dans leur projet de création d'activités grâce au concours Créa'ctifs qui représente aujourd'hui 44 lauréats et près de 247 000 € investis dans des projets innovants pour le territoire (192 000 € pour la CREA et 55 000 € CD).

La CREA encourage aussi les lycéens à développer des **compétences essentielles pour leur vie professionnelle et personnelle** grâce au concours d'éloquence qui va débiter dès demain.

# DOSSIER DE PRESSE

## Lancement du concours d'éloquence demain



C'est la 4<sup>ème</sup> édition du concours d'éloquence proposé par la CREA et ses partenaires.

Ce concours est réservé aux élèves des classes de seconde fréquentant les **32 lycées de notre territoire**.

Cette nouvelle édition a une connotation particulière car, le concours est proposé aux élèves comme un outil pédagogique pour la prise de parole en public.

Il utilise comme toile de fond une citation sur un sujet qui interpelle les jeunes en lien avec l'actualité et ainsi les éveille à la citoyenneté.

C'est pourquoi ce concours s'inscrit cette année dans le cadre des chemins de la citoyenneté, parcours civique ouvert à tous, rythmé toute l'année par la célébration de Journées mondiales mise en avant par l'UNESCO en faveur de la construction d'un monde de justice de solidarité et de paix.

Au vu des dates célébrées par les clubs UNESCO, les sujets du concours d'éloquence seront en accord avec le calendrier des Journées internationales. Pour cette nouvelle édition la finale aura lieu le mercredi 12 mars 2014, le sujet proposé à nos jeunes candidats sera donc en lien avec la célébration de la journée internationale de la femme.



# DOSSIER DE PRESSE

## Les modalités du concours

Les lycéens inscrits au concours passent par trois étapes :

**Première phase** : elle se déroule au sein des 32 établissements scolaires qui souhaitent participer à ce concours. Les élèves s'inscrivent auprès de leurs directions (maximum 6).

**Deuxième phase, un jury intermédiaire** : organisé si besoin pour sélectionner parmi les candidats les 16 meilleurs orateurs. Ils doivent préparer à l'avance un exposé autour d'un sujet commun. L'exposé de chaque candidat est limité à 6/8 minutes maximum. Ce jury est composé d'un représentant de la CREA, d'un représentant de la Région Haute-Normandie, d'un chef d'établissement, d'un professeur des lycées et d'un avocat.

**Troisième phase, un jury final** : qui vise à déterminer les 3 lauréats du concours. Pour cette sélection, chaque candidat prépare à l'avance un exposé autour d'un sujet commun. L'exposé de chaque candidat est limité à 6/8.

## Le calendrier

Fin d'inscription auprès des chefs d'établissement : **mercredi 15 janvier 2014**

Jury intermédiaires : **courant février 2014**

Jury final : **12 mars**

## Contacts

Sophie CHARBONNIER  
Attachée de presse de la CREA  
02 32 76 84 24 / 06 46 15 34 21  
[sophie.charbonnier@la-crea.fr](mailto:sophie.charbonnier@la-crea.fr)